

IEOM - Opérations avec les agents résidents I_AGENRES

Octobre 2009

Présentation

Le tableau I_AGENRES recense les opérations avec la clientèle résidente selon la nature de la contrepartie (clientèle non financière / clientèle financière) et la localisation de cette dernière (dans ou hors le territoire).

Contenu

Les éléments ventilés sont identiques à ceux des tableaux :

- SITUATION pour les valeurs non imputées et les créances douteuses brutes (créances douteuses nettes + provisions) ;
- CLIENT_RE pour les autres.

Règles de remise

Établissements remettants

Tous les établissements de crédit ayant un guichet bancaire dans l'une des trois collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna) remettent ce tableau.

Territorialité

Un tableau est établi pour chaque zone d'activité (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna).

Monnaie

Ce tableau est servi toutes monnaies confondues, en contre-valeur euros ou francs CFP selon la localisation du siège social du remettant. Les montants concernent les opérations faites en euros et en devises (francs CFP inclus).

Périodicité et délai de remise

Remise trimestrielle au plus tard le dernier jour du mois qui suit la date d'arrêté.